

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRNM VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2016 À LA MAISON DES SPORTS

Lieu : CRNM

Membres comité présents : Gabriel LORDINOT, Robert MARAJO, David GRADEL, Maurice PINCEAU, Luc ADENET-LOUVET, Michel ELOISE, Alex BADIAN, Rose-Marie LEWIS, Félix ROSIER-COCO, Maryse MARTINEL, Manuela FORDANT

Membres qui assistent : Marc LAZZARO (CTS), Steve GRAINE

Membres absents excusés : Hélène MARIE-NELY, Anna ESON

Membres absents : Jean-Marie BOLIVARD, Jacqueline CALIXTE

Secrétaire de séance : David GRADEL

Début des travaux à 18h15

Ordre du jour :

- Assemblée générale, date et contenu, répartition des tâches
- Projet de calendrier et programme sportif
- Déplacement à Saint-Vincent, sélection des nageurs
- Survêtements et bonnets
- Service civique
- Questions diverses

La réunion de ce conseil d'administration est ouverte par Gabriel LORDINOT, le président. Ce dernier souhaite à tous une bonne rentrée de saison sportive qui débute nonobstant les bouleversements post-olympiade.

Il fait également savoir que suite aux changements intervenus dans le nouveau découpage des régions créé en juin dernier dans le cadre de la réforme territoriale, le comité régional de natation de Martinique (CRNM), propre à notre entité administrative, se nommera désormais ligue de natation de Martinique. Récemment adoptée en bureau, cette mesure sera prochainement votée en octobre dans le cadre de l'assemblée générale de la FFN.

1^{er} point – Assemblée générale, date et contenu, répartition des tâches

Cette assemblée générale ordinaire se déroulera comme à l'accoutumée avant le début de nos compétitions sportives. La date retenue est le vendredi 30 septembre, à 18h00. Cette assemblée générale se déroulera à la Maison des sports.

Le rapport moral de la saison 2015 - 2016 sera présenté par le président. Suite à la démission du secrétaire général, le rapport d'activités sera préparé par le secrétaire général adjoint David GRADEL, y compris le compte-rendu global des Carifta Games.

Le point financier sera réalisé par la trésorière Anna ESON et le chef de projet Robert MARAJO.

Le rapport d'activités sera complété par un point sur les officiels, réalisé par Maurice PINCEAU et Félix ROSIER-COCO. Concernant l'ERFAN, le CTS se chargera de la partie formation, et Luc ADENET-LOUVET de la partie ENF.

Le point sur la natation synchronisée sera fait par Hélène MARIE-NELY, et concernant le pôle outre-mer, la tâche reviendra à Alex BDIAN.

Un point sur les licences, déterminant pour la représentation des clubs à l'assemblée générale, est réalisé. Avant le terme de la saison fixé au 15 septembre, le CRNM comptabilise 2896 licences au vendredi 9 septembre 2016.

2nd point – Projet de calendrier et programme sportif

Le CTS prend la parole et rappelle que le projet de calendrier dont il va à nouveau faire la présentation, a été proposé et validé en CTSO, donc une émanation des entraîneurs présents et que ce dernier a été voté préalablement par le comité directeur en conseil d'administration.

Toutes les compétitions nationales figurent sur le calendrier sportif. Les différentes compétitions régionales ont été proposées et placées en fonction de celles-ci.

Le CTS fait à nouveau savoir que le programme sportif post-olympiade, subira en cette nouvelle saison, de grosses modifications. Les nouveautés sont :

- Le décalage d'un an entre les dames et les messieurs pour les catégories
- Les catégories changent
- La qualification aux épreuves nationales se fera à partir de 2 critères, à savoir la place et le temps

Une réunion d'information générale sera animée par le CTS le vendredi 23 septembre 2016 au profit des clubs : élus, entraîneurs, officiels.

Il est précisé qu'il y aura possibilité pour les clubs d'organiser en cours de saison, les compétitions d'animation qu'ils souhaitent.

Un débat s'instaure sur l'organisation de compétitions jeunes sur une journée, le dimanche, au lieu de deux demi-journées : samedi après-midi et dimanche matin.

La parole circule.

Le CTS rappelle que ce calendrier est le strict respect de la volonté des entraîneurs dûment convoqués, présents et ayant pris part aux débats en commission sportive.

Pour ce qui est de l'intérêt de l'athlète, le CTS indique que par expérience, quand l'enfant est mobilisé sur une seule journée, cela lui évite la fatigue une perte de temps inutile, notamment dans les trajets parfois tardifs intervenant en soirée au départ des lieux de compétitions.

Enfin, il précise aussi que l'enfant peut et pourra se consacrer également à une autre activité que la natation en dehors de son temps de compétition sur un week-end.

3è point - Déplacement à Saint-Vincent, sélection des nageurs

La Martinique, en tant que membre de l'organisation des États de la Caraïbe de l'est (OECS), est invitée à participer à un championnat qui se déroulera à Saint-Vincent & Grenadines.

Il convient de rappeler que cette invitation correspond totalement à la volonté politique des gouvernements de la zone en faveur de l'intégration de la Martinique au sein de cet espace régional, notamment dans le domaine du sport.

Cette compétition se déroulera les 10, 11, 12 et 13 novembre 2016. Le déplacement compte tenu de la difficulté d'acheminement, se fera au moyen d'un charter en cours d'organisation.

Ce déplacement favorisera la préparation d'un noyau dur en termes de sélection en vue des prochains Carifta Games.

L'envoi du programme de la compétition sera prochainement adressé aux clubs.

Le CTS a proposé les critères de sélection suivants :

- Uniquement les nageurs qui sont dans les années d'âge Carifta Games 2016-2017
- Pour les cadets et minimes : les nageurs ayant fait dans les 10 premiers aux Carifta 2016 (critères engagements Carifta de 2017)
- Pour les benjamins : les nageurs ayant terminé dans les 12 premiers aux Carifta 2016 (critères engagements Carifta de 2017) + épreuves individuelles gagnées aux épreuves individuelles au Natathlon

En conséquence :

- 15 messieurs : DUPROS, DELORS, VALLEE (cadets), CHAMPROBERT, RENE-CORAIL, DROGO, DELBOIS E, DELBOIS J, ELIE, BEROL (minimes), ANNONAY, LARGANGE, LANCY, CHERI ZECOTTE et MONTLOUIS (benjamins)
- 13 dames : ANCETTE, MINOT, HEIDEYER (cadettes), DESCLOS, DULCIO, DEFFIT, MARTIAL, JULES-MARTHE (minimes), GRIFFIT, VALLEE, DALU, GLOMBART, BIRBA (benjamines)
- Les équipes seront complétées pour les relais

4è point - Survêtements et bonnets

Malgré les différentes attaches réalisées auprès de la FFN, les équipements attendus pour les Carifta Games 2016 ne sont toujours pas parvenus au CRNM. Les démarches se poursuivent.

Un comité de pilotage pour le choix de nouveaux équipements et de bonnets est mis en place sous la houlette de Maryse MARTINEL. Toutes les propositions lui seront adressées.

5è point - Service civique

Le service civique, dispositif d'État, est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, qui concerne autant les jeunes filles que les jeunes garçons, âgés de 16 à 25 ans

Le président rappelle que le service civique n'est pas un emploi, et qu'il peut avoir une durée de 6 à 12 mois dans nos différentes associations qui sont donc des organismes à but non lucratif. L'objectif étant de donner « un coup de main » et d'accompagner un jeune volontaire. La rémunération est faite essentiellement par l'Etat.

Le président insiste sur ce point afin que les différents clubs fassent appel à ce nouveau dispositif pour améliorer la visibilité de notre activité.

Le CTS adressera les différents documents relatifs à ce dispositif via la messagerie électronique.

6è point - Questions diverses

Un point est réalisé sur les brevets fédéraux. Le mois d'octobre verra la fin du BF1, et la mise en place d'une formation BF1 et BF2. Une présentation succincte sera réalisée par Steeve GRAINE, à l'attention des Clubs.

Il est précisé que le BF3 équivaut au niveau diplôme MSN et représente pas moins de 75% du BPJEPS AAN.

Le CTS rappelle qu'il sera organisé à la Martinique, en mai 2017, les prochains Jeux des Iles.

Alex BADIAN fait savoir que l'activité pôle démarrera le lundi 12 septembre à la piscine de Schœlcher. Les autorités administratives de cette ville partenaire, ont consenti à autoriser l'accès au bassin bien avant la reprise de l'activité de son école de natation et des clubs, le matin à 6h00 ainsi que l'après-midi à 16h30, à compter de cette semaine-là. Cette disposition transitoire, est la conséquence de la fermeture pour travaux de la piscine départementale Jean Bally, siège des entraînements du pôle. Des problèmes d'intendance sont par ailleurs à régler d'urgence.

L'ordre du jour étant épuisé, les travaux sont clôturés à 20h15